

Décorateur agenceur | Décoratrice agenceuse

Un métier de création, d'harmonie et de contact



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Le métier de décorateur agenceur procède des arts décoratifs. Vous concevez l'architecture à l'échelle intime de la vie quotidienne et l'inscrivez dans les comportements domestiques, professionnels et culturels.

Vous menez l'architecture à son terme avec harmonie, dans le détail rationnel et poétique, en jouant avec les espaces, la lumière, la couleur, le mobilier, les équipements, les objets et l'individualité de l'occupant, afin de créer des lieux non seulement opérationnels et confortables, mais qui reflètent aussi la personnalité du commanditaire.

Journée type

Pour commencer votre projet, vous vous rendez sur les lieux avec le client afin d'établir la liste de ses besoins, de son budget et de ses exigences. Vous analysez les ressources et contraintes de l'espace à décorer.

En tenant compte des contraintes techniques, vous réalisez les plans, estimez les coûts et établissez le planning des travaux.

Vous proposez ensuite à votre client, divers choix de couleurs, matières, tissus, mobiliers, revêtements, éclairage en adéquation avec le lieu et les dernières tendances.

Enfin, vous assurez le suivi du chantier et la coordination des différents corps de métier impliqués.



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Créer votre propre atelier de création

- Travailler dans un magasin, un bureau d'études ou un cabinet d'architecture
- Vous perfectionner dans une technique propre à la décoration

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être décorateur agenceur ?

Vous devez être rigoureux, créatif et à l'écoute.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de la précision et de l'esthétique, votre réseau et vos compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

L'horaire repris ci-dessous est à titre indicatif et est susceptible d'être modifié :

1e année :

Lundi, mercredi et jeudi : 18h - 21h30

2e année :

Lundi, mercredi et jeudi : 18h - 21h30

3e année :

Lundi, mercredi et jeudi : 18h - 21h30

Programme:

1^{ère} année

- Dessin technique (30h)
- Connaissance des couleurs (22h)
- Expression graphique (30h)
- Atelier de projets (68h)
- Technologie du bâtiment (68h)
- Histoire de l'art (38h)

2^{ème} année

- Expression graphique (20h)
- Atelier de projets (72h)
- Technologie du bâtiment (40h)
- Organisation professionnelle (18h)
- Mouvements et styles (26h)
- Dessin assisté par ordinateur (36h)
- Création d'entreprise, esprit d'entreprendre, droit et législation (18h)
- Comptabilité, gestion commerciale et financière, fiscalité (26h)

3^{ème} année

- Atelier de projets (80h)
- Organisation professionnelle (40h)
- Mouvements et styles (26h)
- Dessin assisté par ordinateur (26h)
- Création d'entreprise, esprit d'entreprendre, droit et législation (30h)
- Comptabilité, gestion commerciale et financière, fiscalité (46h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous choisissez une formation en alternance et, même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages. Il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Décorateur agenceur" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de chef d'entreprise Décorateur agenceur et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise conseillée pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)